



« Le panier de la Tour Penchée » - Amap d'Etampes
CONTRAT D'ENGAGEMENT SOLIDAIRE fin 2023
Volailles / Légumes secs / Huile de cameline

Entre :

EARL CHAMP D'EAU
 7 Bazainville
 45480 GRENEVILLE EN BEAUCE
 Siret : 53059381300013
 Tél : 06 14 47 91 30
 www.champdeau.fr

Et l'adhérent(e) titulaire :

Nom : _____
 Prénom : _____
 Adresse : _____

 Tél : _____
 Mail : _____

Objet du contrat :

Ce présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires pour l'achat de volailles / légumes secs / huile de cameline en vue de soutenir l'exploitation « EARL Champ d'eau » de Louïsette DAUBIGNARD et Rodolphe CHAMBREAU.

Les signataires du contrat s'engagent à respecter les principes et les engagements définis dans la Charte des AMAP ainsi que les statuts et le règlement intérieur (voir site web) de l'association « Le panier de la Tour Penchée »

Nous rappelons que les volailles non retirées le jour de la distribution seront enregistrées au prix moyen.

L'ABONNE(E) : PREFINANCER La production **PRENDRE PART** le jeudi toutes les 3 à 4 semaines. Ou à procéder à son remplacement en cas d'impossibilité), **ASSUMER** les imprévus liés à la production, **ETRE SOLIDAIRE** du producteur.

L'ELEVEUR, Le CULTIVATEUR : LIVRER DES PRODUITS de qualité, **ETRE PRESENT** lors des distributions, **INFORMER** sur le mode fixation des prix, ses méthodes de travail, sa situation financière, ses projets, les difficultés de la ferme. **ACCUEILLIR** les abonné(e)s sur la ferme, **ADHERER** au réseau AMAP Ile-de-France.

Commandes :

2023											Tarif TTC			Montant des commandes	
	19/10/2023	23/11/2023	14/12/2023								TOTAL	Prix au kilo	Poids moyen par unité		Prix moyen par unité
Poulet - Petit												12,50	1,52	19,00 €
Poulet – Gros												12,50	2,00	25,00 €
Pintade												13,80	1,449	20,00 €
Poularde												15,00	2,533	38,00 €
Chapon												15,00	3,00	45,00 €
Dinde												17,00	5,00	85,00 €
Lentilles vertes 500 grs														3,20 €
Lentilles vertes 1 kg														5,50 €
Quinoa 500 grs														5,00 €
Quinoa 1 kg														9,00 €
Petit épeautre 500 grs														3,00 €
Petit épeautre 1 kg														5,00 €
Montant prévisionnel des commandes :													 €	

Modalités de distribution :

Saisond'engagement : 3 mois
Horaires : Jeudi de 18h à 19h30
Lieu de distribution : 2 avenue des meuniers 91150 Etampes
 La livraison se fait par camion frigorifique.

Modalités de paiement :

Par Prélèvement en remplissant le mandat page suivante ou par chèques libellés à l'ordre de «EARL CHAMP D'EAU» et datés de la date de la signature du contrat

MONTANT TOTAL DE PREFINANCEMENT ,...€		
Nombre prélèvement ou chèques	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	N° de chèque
Date d'encaissement par le producteur	05/11/2023	05/11/2023 05/12/2023	
Montant des prélèvement ou chèques ,...€ ,...€	

Le réajustement

Les montants exacts des volailles livrées sont enregistrés à chaque distribution.

A l'issue de la dernière distribution de la saison, un réajustement s'effectuera en fonction du poids des volailles effectivement livrées, en positif ou en négatif.

Montant du réajustement = Total des volailles livrées et des autres produits – Montant de préfinancement produit

Clauses particulières :

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc...), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant le producteur, les abonné(e)s et éventuellement un représentant du réseau AMAP Ile de France

Fait à Etampes, le _____ en 3 exemplaires (1 exemplaire pour le producteur, 1 exemplaire pour l'Amap et 1 exemplaire pour l'adhérent

Noms et signatures

de l'adhérent(e)

du producteur

précédés de la mention «Lu et approuvé»

précédés de la mention «Lu et approuvé»

Mandat de Prélèvement SEPA		Organisme Créancier : EARL CHAMP D'EAU 7 Hameau de Bazainville 45480 Greneville en Beauce FRANCE	I.C.S FR63ZZZ852E90
Veuillez compléter les champs ci-dessous :			
En signant ce formulaire, vous autorisez (A) EARL CHAMP D'EAU à envoyer les instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de L'EARL CHAMP D'EAU.			
Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.			
Le premier prélèvement effectué par l'EARL CHAMP D'EAU intervient au début du mois suivant la souscription de votre abonnement. Le dernier prélèvement met fin à ce mandat.			
1 Vos coordonnées :		Type de paiement :	<input type="checkbox"/> Répétitif <input type="checkbox"/> Ponctuel
Nom :		Prénom :	
Adresse :			
Code postal	Ville :	Pays :
2 Compte à débiter: IBAN		BIC	
.....		
IMPORTANT :		à (lieu)	
Merci de renvoyer ce mandat accompagné du contrat d'abonnement ainsi qu'un RIB ou d'un RIP.		Veuillez signer ici	
Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de la relation client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'oppositions, d'accès de rectification prévus aux articles 38 et suivants de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.		le JJ MM AAAA	
		Nota : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.	
		Référence unique de mandat RUM (à remplir par EARL CHAMP D'EAU) : Vous pouvez retrouver votre RUM en vous connectant à votre compte sur le site www.champdeau.fr à l'aide de votre courriel et votre numéro d'abonné.	